Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Rapport d'activités 2018

Photo de couverture © Olivier Oswald

Grandes orientations stratégiques du parc naturel

Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert (PNVA) a mené des actions tout au long de l'année suivant les objectifs stratégiques et opérationnels définis dans son plan de gestion 2015-2025. Pour plus de clarté, la structure du rapport d'activités se base, comme les années précédentes, sur celle du plan de gestion.

Les **subventions de fonctionnemen**t annuelles accordées par la Région wallonne permettent d'assurer la gestion au quotidien de l'équipe du Parc, mais également de mener de nombreuses actions de sensibilisation, de financer la charte paysagère et des aménagements environnementaux.

Mise à disposition d'un ouvrier sur base de l'Article 60 de la loi organique des CPAS

Fin 2017, le PNVA a entrepris des démarches auprès du CPAS d'Attert pour connaître les possibilités de mise à disposition d'un ouvrier dans le cadre de l'article 60. L'assistant social du CPAS a trouvé une personne devant prester 624 journées de travail. Quelques administrateurs et la directrice du Parc naturel ont rencontré cette personne et il a été décidé de signer la convention de mise à disposition de cet ouvrier. La personne est engagée et rémunérée par le CPAS et est mise à disposition du Parc naturel en qualité d'ouvrier polyvalent. Cette mise à disposition pour une durée indéterminée, a pris cours le 8 janvier 2018. La convention prendra fin automatiquement lorsque le travailleur aura justifié les 624 journées de travail ou assimilées comme des journées de travail. Le PNVA doit juste prendre en charge l'assurance RC de l'ouvrier.

La commune d'Attert ayant décidé de renouveler une partie de sa flotte automobile, l'ouvrier du Parc naturel a pu bénéficier d'un ancien véhicule communal. L'achat d'un véhicule prévu dans le budget 2018 n'a donc pas dû se faire.

Des projets communs avec les autres Parcs naturels wallons

La dynamique mise en place par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie permet aux Parcs naturels de se rencontrer régulièrement, d'échanger, de participer à des formations communes, mais également de monter des projets communs sous la houlette de la Fédération.

En plus des projets **Diversifruit** et **Natur'accessible** mis en place en 2017 sur l'ensemble des parcs naturels wallons, un nouveau projet pilote intitulé « **Générations Terre** » est mené dans trois parcs naturels dont celui de la Vallée de l'Attert.

En 2017, le président du PNVA proposait au ministre de l'Agriculture de définir les Parcs naturels wallons comme zones pilotes en matière de réduction des pesticides en milieu agricole. Le ministre a retenu l'idée et a désigné trois Parcs naturels pilotes dont le PNVA. De nombreuses réunions ont été organisées en 2018 avec l'administration wallonne, le cabinet, les centres pilotes, le CRA-W et tous les autres organismes pouvant intervenir dans ce projet. L'objectif est de montrer aux agriculteurs qu'il est possible de cultiver de manière rentable tout en diminuant de manière significative l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette réduction sera rendue possible par un changement des pratiques agricoles facilité par un accompagnement personnalisé des agriculteurs volontaires et une animation territoriale adaptée aux attentes des agriculteurs (conférences, formations, rencontres, tours de plaines…). Pour y parvenir, une subvention d'un an a été accordée par la Région wallonne aux trois parcs naturels.

Pour les trois parcs concernés, cela a impliqué le recrutement d'un chargé de mission agricole pour le suivi du dossier. Au niveau du PNVA, Maxime Doffagne a rejoint l'équipe le 1er décembre 2018.

Le **Contrat de rivière (CR) Moselle** permet également de nombreux échanges avec le Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA) et le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (PNHFE) qui suivent respectivement la Sûre et l'Our.

En 2018, les deux projets **Interreg** VA Grande Région, « **Valorisation artistique et touristique des milieux humides de la Grande Région** » et **Agreta « Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité »** ont entamé leur deuxième année d'actions avec les partenaires wallons, français et grand-ducaux. Des rencontres régulières ou des comités techniques permettent aux partenaires des trois pays d'échanger et de mettre en place des actions communes. Les premiers comités d'accompagnement avec les autorités partenaires se sont déroulés à Liège, le 8 février, pour AGRETA et à Pont-à-Mousson pour Itinérance Aquatique, le 9 février. Les deux projets ont bénéficié de nombreux articles et reportages TV ou radio.

Wallonie Destination Qualité

À la demande du CGT, les Parcs naturels ont entrepris les démarches pour obtenir le label Wallonie Destination Qualité décerné par le Commissariat Général au Tourisme. Ce label indique que le Parc naturel s'est engagé à améliorer de manière continue la qualité

de ses services et lui permet d'assurer une démarche de qualité sur le long terme.

L'évaluation du plan d'action 2018 et le plan d'action 2019 ont été validés.

Principales collaborations (communales, intercommunales, régionales, internationales, associatives…)

Au sein du territoire

L'équipe technique travaille en collaboration avec :

- les élus, ouvriers et employés de la commune d'Attert ;
- les écoles maternelles et primaires ;
- les habitants ;
- les mouvements associatifs. Elle fait souvent appel aux associations pour l'aider dans l'organisation d'événements. Cela a encore été le cas cette année pour l'organisation de la Fête du Parc à Nobressart ;
- l'asbl Au Pays de l'Attert qui assure le volet « énergie » sur le territoire du PNVA ;
- la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne qui a son siège social à Attert ;
- les agents du DNF, pêche et Demna, du cantonnement d'Arlon ;
- le comice agricole d'Arlon qui couvre notamment le territoire d'Attert ;
- la Coopérative de la Côte Rouge ;
- le Syndicat d'initiative du Val d'Attert ;
- la CLDR.

Le Parc naturel informe régulièrement ces différents organismes des appels à projets susceptibles de les intéresser et accompagne ceux qui souhaitent introduire un dossier. Il a notamment accompagné :

- l'asbl Au Pays de l'Attert pour le suivi du projet accepté à l'appel « filière agricole en devenir » lancé par la Province de Luxembourg et permettant à des structures locales de bénéficier d'une bourse pour l'encadrement d'un projet de mise en valeur des productions locales. Le projet introduit a permis le financement de l'encadrement permettant d'étudier la possibilité de la création d'une laiterie fromagerie coopérative à finalité sociale au sein du territoire attertois en vue de valoriser la production laitière en circuit court et vente directe ;
- la commune d'Attert pour l'introduction d'un projet dans l'appel « Hall Relais Agricole » et le projet « Commune Zéro Déchet ».

En dehors du territoire, sur le versant wallon

- Administrateur de la Fédération des Parcs Naturels de Wallonie et participation active aux groupes de travail et formations proposés ;
- Administrateur de l'asbl CR Moselle ;
- Membre de la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon et collaboration avec la FTLB et le GEIE Ardenne ;
- Partenaire du réseau Diversifruits ;
- Partenaire du projet de gestion touristique du massif forestier de la forêt d'Anlier ;
- Participation aux réunions des CR de la Province de Luxembourg afin de définir une politique commune et des actions groupées ;
- Participation aux réunions de la plate-forme paysagère qui rassemble les acteurs wallons du paysage ;
- Collaboration avec le Miroir des Festivals, le département du développement durable et le service technique de la Province de Luxembourg ;
- Collaboration avec le Life-Herbages ;
- Membre du réseau Idée, de la Codef.

En dehors du territoire, à l'échelle transfrontalière

- Le PNVA est situé le long de la frontière luxembourgeoise. Depuis 1996, Attert entretient une collaboration étroite avec 4 communes luxembourgeoises. Grâce à cette dynamique, des activités entre les habitants des deux pays sont organisées par le biais du sport, de la culture ou des échanges entre les écoles… ;
- Collaboration avec l'association luxembourgeoise de protection de la nature, « Hëllef fir d'Natur » pour la gestion du marais de Grendel ;
- Partenaire du Contrat de Rivière Attert transfrontalier géré par la Maison de l'Eau à Redange ;
- Collaboration avec les Parcs naturels de la Grande Région et plus particulièrement avec le Parc naturel régional de Lorraine, Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, le Parc naturel de la Sûre et le Parc naturel de l'Our.

L'équipe technique du Parc se forme et participe aux colloques et formations les plus pertinents :

- 6 février et 22 mars : changement de comportement – FPNW - Jambes ;
- 25 février : Formation « Cuisine sur feu de bois » organisée par les CRIE du Fourneau Saint-Michel - Saint-Hubert ;
- 19 au 21 mars : visite de projets menés par la Biovallée – FPNW - Drôme ;
- 22 et 23 mai : journées européennes des parcs naturels – Tourisme durable – FPNW – Viroinval ;

- 12 juin : Marchés publics petites asbl et projets subsidiés – ESCALA - Liège ;
- 11 juillet : visite de la fromagerie des Tourelles – Diversiferm - Fisennes ;
- 7 et 8 novembre : 10e Séminaire Ramsar de France « Ecotourisme et culture en site Ramsar » - Parc naturel régional de Lorraine - Metz ;
- 13 novembre : L'inspection sociale – Group S via Codef – Jambes ;
- 15 novembre : Comment organiser un événement durable – Espace environnement - Namur ;
- 23 novembre : colloque « Rencontre entre acteurs de la rivière » sur le thème de l'aménagement des ouvrages d'art en faveur de la biodiversité organisé par les Contrats de rivière de la Province de Luxembourg - Houffalize ;
- 17-18-19 décembre : formation sur comment apprivoiser les résistances au changement dans l'accompagnement d'agriculteurs en transition vers l'agro-écologie – CIVAM via le réseau wallon de développement rural - Braives.

En 2018, le conseil d'administration s'est réuni trois fois et l'assemblée générale une seule fois.

Suite aux élections communales d'octobre 2018, les membres de l'asbl sont à renouveler. Les statuts de l'asbl indiquent que les membres sont désignés pour une durée maximale de 6 ans et que dans tous les cas, leur mandat s'arrête après l'installation de nouveaux conseils communaux. Un courrier a été envoyé aux associations membres du Parc pour le renouvellement de leur mandat et le conseil communal du 15 décembre a désigné les représentants du Pouvoir Organisateur.

1. Restaurer et préserver la biodiversité

1.1. Connaître le territoire

- Poursuivre les inventaires faunistiques et floristiques sur tout le territoire :
  - ✓ batraciens : il a été demandé par l'administration lors du comité d'accompagnement en 2016 du PNVA de suspendre les inventaires des mares en raison du Batrachochytrium salamandrivorans et ce jusqu'à nouvel ordre,
  - ✓ odonates : l'inventaire des odonates se faisant en même temps que celui des batraciens, il n'a pas été réalisé cette année,
  - ✓ Cincles plongeurs : les deux nichoirs ont été contrôlés, mais ils ont été moins utilisés que l'an dernier. Un 3e nichoir a été placé à Schadeck, toujours sur l'Attert,
  - ✓ chauves-souris et chouettes effraies ; l'inventaire annuel dans le cadre de l'Opération « Combles et Clochers » a été réalisé au mois d'août. 12 églises ont été visitées. Des travaux étant en cours dans les combles de la chapelle de Lottert, celle-ci n'a pas été inventoriée :
    - une Chouette effraie était présente dans le nichoir placé à l'église de Schockville et des pelotes fraîches ont été retrouvées dans celui de Tontelange,
    - quant à la population de chauves-souris, elle se maintient relativement bien. Elle est même en augmentation dans les églises de Parette et de Schockville,
    - des Oreillards roux et des Plecotus sp ont été aperçus dans les églises de Nobressart et de Post connues pour abriter une belle colonie des deux espèces d'oreillards,
- Mettre à jour de la base de données du système d'information géographique SIG ;
  - ✓ de **nouvelles couches** reprenant le patrimoine lié à l'eau ont été ajoutées au SIG,
- Créer un réseau d'observateurs de la faune et de la flore sur le territoire en proposant des petites formations en salle puis sur le terrain :
  - ✓ une **formation en ornithologie de base** a été organisée en avril. Elle a été suivie par **38 personnes**. L'exercice pratique a eu pour cadre l'Aube des oiseaux,
  - ✓ une seconde formation, **la botanique de base**, a rassemblé **23 participants**. L'exercice pratique a permis de faire l'inventaire de la réserve naturelle de la marnière (Nothomb). Cette formation a été donnée par Geneviève Adam.

1.2. Restaurer, maintenir et développer des conditions favorables aux espèces animales et végétales et à leur habitat pour un réseau écologique efficient

- Définir les espèces menacées et les actions à mettre en œuvre en faveur de la préservation de leur habitat :
  - ✓ la liste des espèces sensibles a été dressée ainsi que les mesures à prendre en leur faveur,
  - ✓ éteindre l'éclairage des églises pour les chauves-souris : les églises de Nobressart et de Thiaumont sont baignées par un fort éclairage la nuit. Or, elles hébergent des chauves-souris et sont munies de nichoirs pour Chouette effraie. Il serait donc opportun d'éteindre les lumières durant la nuit, surtout en période de reproduction. Un courrier a été envoyé aux fabriques d'église qui ont marqué leur accord, mais ont fait remarquer que le circuit d'éclairage extérieur des églises fonctionne avec le réseau d'éclairage de rue. Il est donc, à l'heure actuelle, impossible d'éteindre une partie de ce dispositif,
- Gérer les invasives avec un focus sur la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase ;
  - ✓ seul le site de l'ancienne décharge de Post est envahi par la Berce du Caucase. La gestion de cette plante consiste en une **fauche régulière de mai à septembre**, seule technique adéquate pour ce site rocailleux. Ce travail est réalisé par les ouvriers communaux et l'ouvrier du Parc. L'éradication totale de cette population est en bonne voie. Il ne reste qu'à surveiller la germination des graines encore présentes dans le sol,
  - ✓ lors de l'inventaire des cours d'eau, des plants de **Balsamine de l'Himalaya** ont été arrachés sur la Nothomberbaach à la hauteur du pont de Grendel,
  - ✓ tester des méthodes de gestion sur les renouées asiatiques : cette action n'a pas été réalisée, le travail étant déjà fait. En effet, un document complet et bien détaillé sur les diverses méthodes de gestion a été rédigé par la CiEi (Cellule interdépartementale Espèces invasives- DGO3) en juin et largement diffusé,
- Maintenir et développer les éléments du réseau écologique et de la nature ordinaire :
  - ✓ distribution de **770 arbustes de haies** le 24 novembre lors de la journée de l'arbre. Les plants étaient distribués par groupe d'une dizaine de plants différents ce qui est suffisant pour planter 5 m de haie. Tous les plants distribués sont des espèces indigènes mellifères recommandées par le SPW : Cornouiller sanguin, Groseillier rouge, Sureau noir, Viorne obier, Aubépine à deux styles, Noisetier commun, Viorne lantane et Cornouiller mâle. Les Guides horizon de l'Unité guide du Val d'Attert sont venues aider lors de la distribution.

    Le dépliant « Les haies du Parc naturel de la Vallée de l'Attert » a également été distribué,
  - ✓ poursuite de l'opération « **Vergers en forme** »

    Un atelier de **greffage de pommiers** a été donné le 28 avril par Pierre Linster au Moulin Impérial à Nobressart. Le

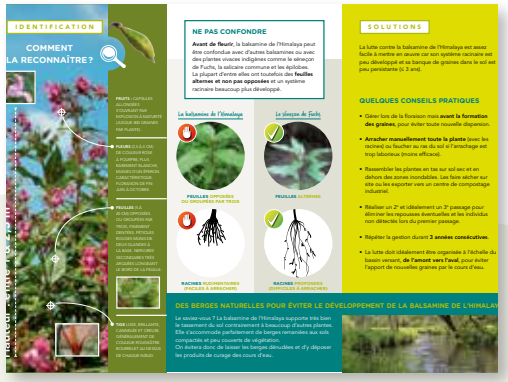

public a d'abord greffé des néfliers sur des aubépines. Ensuite venait le greffage sur porte-greffe pommier MM106. Le participant pouvait apporter son propre greffon ou utiliser des greffons de différentes variétés anciennes de pommes (Reinette rouge étoilée, Boskob rouge, Belle-Fleur large mouche, Reinette évagil, Bramleys Seeding…) qui étaient proposés. **22 personnes** ont été initiées au greffage de pommiers,

- ✓ projet **Diversifruits** coordonné par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie qui rassemble les acteurs de toute la filière du redéploiement des vergers de variétés anciennes en Wallonie et de tous les amateurs œuvrant à la préservation de la diversité fruitière en général. Le Parc naturel fait partie du réseau et transmet à son niveau les actions proposées,
- ✓ préparation pour l'introduction d'un projet **Life « Vergers »** par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie qui vise la restauration des vieux vergers de hautes-tiges afin de préserver et d'améliorer la biodiversité qui y est liée : rassemblement des données vergers et réunion du groupe de travail à la Fédération le 9 mai,
- ✓ école de Metzert : le dossier **« Ose le vert, recrée ta cour »** introduit par l'école n'a pas été retenu par la Région wallonne. C'est donc le Parc qui a pris en charge une partie des plantations ainsi que la rédaction du cahier des charges, l'achat des plants et l'animation lors de la plantation. Une haie de Cornouiller mâle et de Sureau noir a été plantée le long du chemin des 5 sens. Un tunnel en saule a également été construit par les élèves sous la supervision du Parc et de Madame Annie Marchal. Des plantes aromatiques ont pris place dans des bacs surélevés,
- ✓ **plantation d'un verger** à proximité du lotissement Esper à Nothomb :
  - afin d'augmenter la biodiversité dans la prairie jouxtant le nouveau lotissement à Nothomb, un verger de **57 arbres** y a été planté avec des pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers de variétés recommandées par le CRA-W de Gembloux,
- ✓ préserver les bords de routes comme zone refuge pour les espèces : **suivi du fauchage tardif**,
- ✓ aménager des zones de lisières forestières étagées et diversifiées en fonction de la demande du DNF : pas de demande cette année,
- ✓ projet « **Arbres en forme à la ferme** » : une lettre a été envoyée à tous les agriculteurs du territoire afin de leur proposer de planter un alignement d'arbres le long de leurs parcelles ou d'embellir les abords de leur exploitation par des plantations d'arbres. Le Parc proposait de prendre en charge l'achat des arbres et des conseils de plantation et/ou de choix de variétés, l'agriculteur assurant la plantation. Aucun agriculteur n'a répondu,
- ✓ plantation **au jardin partagé et en permaculture de Pos**t : 7 arbres fruitiers (pommes, poires, prunes, mirabelles) et 40 arbustes pour petits fruits (groseilliers rouges, cassis, groseilliers à maquereau) ont été plantés,
- ✓ augmenter le **réseau de mares** pour la colonisation des espèces (Triton crêté…) :
  - le curage d'une mare a été réalisé à Lischert,

- au marais de Grendel, une nouvelle mare a été creusée conformément au plan de gestion et une ancienne mare a été curée,
- une aide administrative a été apportée à un agriculteur pour l'obtention d'un permis d'urbanisme pour le creusement de 6 mares,
- deux autres agriculteurs ont été mis en relation avec Stéphane Delogne, chargé de mission « Mares agricoles » pour Natagora,

- Gérer et préserver les milieux caractéristiques de la vallée (mégaphorbiaies, carrières, aulnaies, prairies humides…) ;
  - ✓ **cimetières nature** dans les cimetières de Tattert et Tontelange. Ces cimetières sont situés sur la première cuesta de Lorraine. Leur sol sableux est un milieu rare et très attractif pour toute une série de plantes et d'insectes. Afin de préserver la faune et la flore caractéristiques de ce milieu, divers aménagements ont été réalisés :
    - application du zéro pesticide, engazonnement des allées, préservation d'une bande de sable nu pour la nidification des abeilles solitaires, plan de gestion des tontes…
    - une prairie fleurie avec des fleurs adaptées aux abeilles solitaires a été semée à l'extérieur du cimetière de Tontelange,
    - des panneaux expliquant la démarche cimetière nature ont été placés à l'entrée des deux cimetières,
    - à l'intérieur du cimetière, des petits pupitres donnent des informations sur la faune et la flore que l'on peut y découvrir (l'Abeille lapin, la Canche caryophylée, les abeilles solitaires terricoles et la Cicindèle hybride). Le PNVA a pu bénéficier de la compétence de Jean-Paul Jacob et Annie Remacle pour la mise en place de ces aménagements,
    - rédaction du dossier de rapportage : les efforts fournis ont été récompensés par l'obtention du label « Cimetière nature » pour ces 2 cimetières (niveau 1 pour Tattert et niveau 2 pour Tontelange),
    - un reportage sur le cimetière de Tontelange a été diffusé sur Vivacité,

- Récolter localement des graines d'espèces intéressantes en collaboration avec le comptoir forestier wallon : pas de récolte cette année.

1.3. Contribuer à la préservation des sites les plus remarquables

- Faire le point sur le statut des réserves naturelles classées : la réserve de Grendel n'est toujours pas agréée ;
- Une réunion a eu lieu afin d'étudier la possibilité de créer de nouvelles réserves naturelles ou SGIB notamment à la Carrière de Nobressart ;
- Gérer les réserves naturelles existantes en collaboration avec les gestionnaires :
  - ✓ réserve naturelle (RN) du marais de Grendel :
    - un chantier de bénévoles a été organisé en juillet avec les Junior Rangers. Les adolescents ont abattu les jeunes saules le long du caillebotis, le long du grand pré de fauche. Ils ont également dessouché plusieurs rejets de saules dans la partie reliquaire du bas marais alcalin,
    - l'équipe technique luxembourgeoise a nettoyé les abords du caillebotis,
    - l'ouvrier du parc a débroussaillé les zones de chantier avant le creusement et le curage des mares,
    - une fauche mécanique a été effectuée par l'équipe technique de Natagora,
    - le rapport annuel de gestion a été rédigé,
  - ✓ carrière de Tattert :
    - suivi des actions du Life Herbages « Actions prioritaires pour les pelouses et prairies en Lorraine et Ardenne méridionale »,
    - un article sur l'immortelle des sables a été rédigé pour l'Avenir du Luxembourg,
    - un reportage TV sur la carrière de Tattert a été réalisé pour le JT du 22 septembre,
- Répondre à l'appel d'offres qui sera lancé par le Life intégré pour la mise en œuvre du plan de gestion d'un site Natura 2000 retenu dans le bassin de l'Attert : l'appel d'offres n'a pas encore été lancé, mais le Parc a fourni diverses cartes.

2. Protection des ressources en eau

Depuis le mois de mars 2016, le Contrat de Rivière Attert (CRA) fait partie d'un nouveau Contrat de rivière : le Contrat de rivière Moselle. Celui-ci regroupe aussi les contrats de rivière Our et Haute-Sûre. Le CRA poursuit néanmoins sa collaboration avec la Maison de l'Eau de Redange pour l'aspect transfrontalier. Certaines actions du CRA se retrouvent également dans l'axe « sensibilisation ».

2.1. Préserver les milieux naturels inféodés à l'eau

- Aménager les berges pour permettre la nidification d'espèces telles que l'Hirondelle de rivage et le Martin-pêcheur : cette action a été reportée par manque d'informations pertinentes quant aux méthodes à suivre ;
- Inventaire piscicole sur l'Attert à Grendel avec l'équipe du laboratoire de Démographie des Poissons et d'Hydroécologie de l'Unité de biologie du comportement de l'Université de Liège. Cet inventaire dirigé par Jean-Philippe Benitez a permis de mesurer le beau potentiel piscicole de l'Attert. Ont été pêchés : Truite fario d'âges variés, brochet, gardon, chevaine, Perche fluvatile, Loche franche, chabot, épinoche, vairon et lamproie. Une quarantaine d'écrevisses signal ont aussi été capturées ;
- Suivre le « Plan inondation » : la mise en place du PGRI suit son cours. La région n'est toutefois pas en zone à haut risque ;
- Favoriser la libre circulation des poissons en levant les obstacles sur leur parcours, en fonction de l'agenda du Service Technique Provincial (STP) :
  - ✓ rétablir la libre circulation au niveau de la prise d'eau du canal de Luxeroth : cette action a été reportée par le STP,
  - ✓ réaménagement de la passe à poissons inefficace de Schadeck : le seuil a été enroché. Un nouveau palier doit encore être installé.

3. Sensibiliser

- Impliquer le grand public :
  - ✓ en proposant des visites guidées de sites et des balades Nature :
    - deux **journées de découverte**, une aux Étangs de Hanau (Philippsbourg, France) et une aux étangs piscicoles de Hompré (Vaux-sur-Sûre, Belgique) organisées dans le cadre du projet Interreg « Itinérance Aquatique »,
  - ✓ en participant aux journées à thèmes :
    - l'**Aube des oiseaux** a eu lieu le 1er mai à Nobressart. 14 personnes ont assisté à cette promenade-découverte des oiseaux,
    - la **Nuit de la Chauves-souris** a été organisée à Nobressart, le 25 août. Les participants ont assisté à la projection d'un film et à une petite présentation des espèces présentes dans le Parc naturel avant de visiter les combles de l'église de Nobressart : 37 personnes,

- ✓ en accueillant pour deux semaines l'exposition « **Des zones humides à préserver** », exposition interactive du Parc naturel régional de Lorraine. 48 personnes, allant d'une classe primaire à des familles, l'ont visitée,
- ✓ en proposant à l'atelier de **théâtre** local du GAL de Lottert de travailler le thème de l'eau durant l'année 2017-2018 et de jouer leur pièce « La Reine Cateau et le privilège de l'eau » lors de la Fête du Parc,
- ✓ en travaillant sur la création d'un **jeu des 6 familles** dans le cadre du projet AGRETA, orienté sur le développement durable par des actions à mettre en œuvre chacun à son niveau,
- ✓ en participant aux activités proposées à l'occasion des 30 ans du Guichet de l'énergie d'Arlon. Le Parc a animé un atelier sur « Économiser l'eau » pour des classes de 3e et 4e années primaires : **90 participants**,
- ✓ en organisant régulièrement des conférences sur de multiples sujets. Voir partie « Accueil, sensibilisation et éducation du public »,
- ✓ en publiant des **articles sur les problèmes de gestion des eaux** : extraits du petit livre des toilettes (AIVE), halte aux OFNI's,
- ✓ en publiant et distribuant avec le permis de construire une **brochure sur la gestion des eaux pluviales,**

- Sensibiliser les enfants :
  - ✓ en animant dans les écoles qui en font la demande : il n'y a pas eu de demande en 2018 pour les animations « Détectives de l'eau » et « Circuit de l'eau potable », mais bien d'autres animations autour de l'eau ont été organisées (voir plus bas),
  - ✓ en proposant un spectacle « **L'Eau cassée** » par le Chakipesz théâtre pour les élèves du maternel de toutes les écoles communales situées sur le territoire du Parc naturel (317 élèves) à l'occasion des Journées Wallonnes de l'eau les 19, 20 et 22 mars,
  - ✓ en distribuant plus de **500 carnets à dessin** du projet « Itinérance Aquatique » dans les écoles pour différents projets pédagogiques. Ces carnets comportent des feuilles réservées aux dessins et croquis et d'autres montrant des espèces liées aux zones humides,
  - ✓ en réfléchissant autour d'un **jeu** dans le style « les Incollables » dans le cadre du projet Itinérance Aquatique,
- Impliquer la commune dans la coordination de programmes communaux de préservation de l'environnement ;
  - ✓ organisation du **Grand Nettoyage de printemps** : le 25 mars, l'opération a rassemblé **130 bénévoles**. Tous les villages et leurs voies d'accès ont été débarrassés de leurs détritus. **100 sacs de déchets ont été ramassés**. Le Parc s'est chargé de la conception et de la distribution du toutes-boîtes ainsi que de la répartition du matériel par village,

- ✓ **Commune zéro déchet** : rédaction et introduction du dossier de candidature pour l'appel à projets lancé par la Wallonie « Commune zéro déchet ». La commune d'Attert ayant été sélectionnée, le PNVA fait partie du Comité de pilotage du projet afin de mettre en place une série d'actions visant à réduire les déchets (réunions les 24/5, 7/6, 3/7, 18/9 et 6/11).

Projets 2019

1. Restaurer et préserver la biodiversité

1.1. Connaître le territoire

- *Poursuivre les inventaires faunistiques et floristiques sur tout le territoire*
  - ✓ *Cincle plongeur : contrôle annuel des nichoirs ;*
  - ✓ *Chauves-souris et Chouettes effraies : inventaire annuel dans le cadre de « Combles et clochers » ;*
  - ✓ *Participation aux éventuelles demandes de recensement : Pic cendré, nidification Milan noir et Milan royal, Hirondelle de rivage…*
- *Mettre à jour la base de données du système d'information géographique SIG*
- *Continuer la création d'un réseau d'observateurs de la faune et de la flore sur le territoire en proposant de petites formations en salle puis sur le terrain notamment sur base du MOOC botanique*

1.2. Restaurer, maintenir et développer des conditions favorables aux espèces animales et végétales et à leur habitat pour un réseau écologique efficient

- *Définir les espèces menacées et mettre en œuvre les actions en faveur de la préservation de leur habitat*
  - ✓ *Etudier la possibilité d'aménager les ponts en faveur des chiroptères ;*
  - ✓ *Poser un nichoir à cincle sous le pont de la bretelle de la N4 à Schadeck ;*
  - ✓ *Etudier la possibilité d'aménager une ancienne tour électrique en gîte pour chiroptères à Post.*
- *Gérer les invasives (faune et flore)*

- ✓ *En particulier la Berce du Caucase à Post et la Balsamine de l'Himalaya sur l'Attert, à partir du pont de Grendel.*

- *Maintenir et développer les éléments du réseau écologique et de la nature ordinaire*
  - ✓ *Maintenir et développer le maillage de haies par des distributions d'arbres fruitiers, des aides à la plantation, des inventaires, par l'application du règlement communal sur l'arrachage des haies… ;*
  - ✓ *Poursuivre l'opération « Vergers en forme » : atelier de greffage, atelier de taille, mise à jour de l'inventaire, identification des variétés… ;*
  - ✓ *Projet Diversifruits coordonné par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie qui rassemble les acteurs de toute la filière du redéploiement des vergers de variétés anciennes en Wallonie et de tous les amateurs œuvrant à la préservation de la diversité fruitière en général. Le Parc naturel fait partie du réseau et transmet à son niveau les actions proposées ;*
  - ✓ *Préserver les bords de routes comme zone refuge pour les espèces : suivi du fauchage tardif… ;*
  - ✓ *Aménager des zones de lisières forestières étagées et diversifiées en fonction de la demande du DNF ;*
  - ✓ *Apporter un soutien logistique, de conseils et fournitures lors des projets de verdurisation dans les écoles via les projets « Ose le vert, recrée ta cour » ou d'autres projets indépendants ;*
  - ✓ *Etudier l'aménagement végétal des abords du local du Patro de Metzert ;*
  - ✓ *Maintenir le réseau de mares pour la colonisation des espèces (Triton crêté…) et étudier la possibilité de réintroduire dans les mares des espèces menacées ;*
  - ✓ *Etudier les possibilités de mettre d'autres cimetières de la commune en cimetière nature.*
- *Gérer et préserver les milieux caractéristiques de la vallée (mégaphorbiaies, carrières, aulnaies, prairies humides…)*
  - ✓ *Satut de « Cimetières nature » dans les cimetières de Tattert et Tontelange :*
    - *Suivi des populations d'abeilles solitaires en collaboration avec JP Jacob et Annie Remacle ;*
    - *Poursuite de l'action cimetière nature.*
- *Mettre en place des conditions favorables aux pollinisateurs*
- *Récolter localement des graines d'espèces intéressantes en collaboration avec le comptoir forestier wallon*

1.3. Contribuer à la préservation des sites les plus remarquables

- *Etudier la possibilité de créer de nouvelles réserves naturelles ou SGIB (Carrière de Nobressart, prairies humides…)*
- *Gérer les réserves naturelles existantes en collaboration avec les gestionnaires*

- ✓ *Réserve naturelle du marais de Grendel : poursuite des travaux de restauration avec des chantiers de bénévoles, fauche annuelle, rédaction du rapport annuel de gestion, suivi de diverses recherches scientifiques au sein de la réserve ;*
- ✓ *Carrière de Tattert : suivi des actions du Life Herbages « Actions prioritaires pour les pelouses et prairies en Lorraine et Ardenne méridionale ».*

- *Répondre à l'appel d'offre qui sera lancé par le Life intégré pour la mise en œuvre du plan de gestion d'un site Natura 2000 retenu dans le bassin de l'Attert*

2. Protection des ressources en eau

2.1. Préserver les milieux naturels inféodés à l'eau

- *Aménager les berges pour permettre la nidification d'espèces telles que l'Hirondelle de rivage et le Martin-pêcheur*
- *Suivre le « Plan inondation »*
- *Favoriser la libre circulation des poissons en levant les obstacles sur leur parcours, en fonction de l'agenda du Service Technique Provincial*
  - ✓ *Rétablir la libre circulation au niveau de la prise d'eau du canal de Luxeroth ;*
  - ✓ *Terminer le réaménagement de la passe à poissons inefficace de Schadeck en créant un nouveau palier. Une fosse d'appel a été réalisée.*

3. Sensibiliser

- *Impliquer le grand public*
  - ✓ *En l'invitant à favoriser et à développer la biodiversité dans son environnement proche ;*
  - ✓ *En l'invitant à participer à des chantiers nature (réserve naturelle du Marais de Grendel) ;*
  - ✓ *En l'incitant à préserver les milieux aquatiques et plus particulièrement les nappes phréatiques ;*
  - ✓ *En proposant des visites guidées de sites et des balades Nature ;*
  - ✓ *En participant aux journées à thèmes (Journée Wallonne de l'Eau, Opération grand nettoyage de printemps, Nuit de la chouette, Aube des oiseaux, Printemps sans pesticides, 12e Rencontre entre acteurs de la rivière…) ;*
  - ✓ *En organisant régulièrement des conférences sur de multiples sujets ;*
  - ✓ *En publiant des articles sur les problèmes de gestion des eaux : économie de l'eau potable, déchets en bordure de cours d'eau… ;*
  - ✓ *En distribuant avec le permis de construire une brochure sur la gestion des eaux pluviales.*

- *Sensibiliser les enfants*
  - ✓ *Animations dans les écoles qui en font la demande. De nombreux thèmes sont disponibles : « Détectives de l'eau », « Circuit de l'eau potable », « La rivière », « Les habitats de la mare », « Fabrication de produits ménagers biodégradables », la forêt… ;*
  - ✓ *Création d'un spectacle sur le thème des milieux humides dans le cadre du projet Interreg « Itinérance Aquatique », à destination du jeune public.*
- *Impliquer la commune*
  - ✓ *En coordonnant les programmes communaux de préservation de l'environnement (Combles et Clochers, Plan Maya, Bords de route, Grand nettoyage de printemps, W9, commune zéro déchet…).*

1. Gérer le paysage

1.1. Améliorer la prise en compte du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire

- Mise en route de la **charte paysagère** : accompagnement du bureau d'étude qui a été choisi pour l'établissement d'une charte paysagère. Cela concerne l'analyse contextuelle, les recommandations, ainsi que la participation au comité de pilotage et la présentation à la population ;
  - ✓ rassemblement de la documentation et discussion avec le bureau Arpayge pour le démarrage de la charte,
  - ✓ constitution du **comité de pilotage** de la charte et organisation des réunions. Le comité de pilotage est l'organe qui suit l'élaboration de la Charte paysagère et sa mise en œuvre. Il est composé de représentants des forces vives du territoire, notamment les personnes ressources spécialistes du paysage et de l'aménagement du territoire. Le comité de pilotage donne les orientations nécessaires par rapport au travail à mener. Deux réunions ont eu lieu en 2018 :
    - le 9 février pour le lancement du comité de pilotage et la présentation par le bureau d'étude Arpayge de la méthodologie qui sera employée,
    - le 27 août pour la présentation des deux premières parties de l'analyse contextuelle comprenant :
      - o l'analyse de la composition et de l'organisation des éléments physiques, humains et écologiques qui structurent le paysage et le caractérisent,
      - o l'analyse historique et prospective des principales évolutions du paysage et de l'identité culturelle qu'il transmet,
  - ✓ différents temps de consultation et de validation par la population sont prévus lors de l'élaboration de la Charte paysagère. C'est ainsi qu'une balade paysagère dans le village de Tontelange a été organisée le 6 octobre. Le bureau Arpayge a présenté les caractéristiques du village et du paysage environnant devant plus de 100 personnes,
  - ✓ deux réunions du groupe de travail « charte paysagère » ont eu lieu à la Fédération des parcs naturels de Wallonie afin de suivre l'évolution de l'élaboration des chartes dans les différents Parcs naturels,
- Accompagner les demandes de permis par des remises d'avis au niveau environnement et urbanisme ;
  - ✓ la remise d'avis sur les permis d'urbanisation et d'urbanisme est réalisée par l'équipe de la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne. Les avis environnement sont assurés par l'équipe technique du PNVA.

    Dix-neuf avis environnementaux ont été rendus,

- ✓ une visite des arbres de la Voie de la Liberté a été effectuée avec le garde forestier Pascal Havart en janvier et en août afin de déterminer l'état sanitaire des arbres et les actions à effectuer (abattage, élagage),

- Relayer les outils régionaux auprès des autorités communales et vice-versa ;
  - ✓ Un groupe de travail a été mis en place par la Fédération des parcs naturels pour pouvoir rendre un avis circonstancié sur le nouveau SDT. Lecture du document et réunion le 5 novembre.

2. Préserver l'espace rural et le cadre de vie

2.1. Valoriser les patrimoines

- Participation au groupe de travail « monuments funéraires » qui pourrait se mettre en place prochainement avec des représentants du conseil communal et de la commission de gestion : pas de constitution du GT monuments funéraires en 2018 ;
- Restauration du petit patrimoine lié à l'eau : un projet de valorisation de ce patrimoine a été mis sur rail par la Maison du Tourisme et le Contrat de rivière Semois-Chiers. Ce projet s'étend sur les communes d'Arlon, Attert, Aubange et Messancy. Un inventaire des moulins, lavoirs et abreuvoirs a été réalisé sur tout le territoire. Des panneaux informatifs sont en cours de réalisation et seront placés, en ce qui concerne Attert, sur 20 monuments (2 moulins, 12 lavoirs et 6 abreuvoirs). Une story map a été réalisée sur le patrimoine lié à l'eau dans la commune d'Attert.

3. Promouvoir les paysages

3.1. Sensibiliser les différents acteurs du territoire :

- Organiser des balades paysagères :
  - ✓ Une balade paysagère a été organisée dans le village de Tontelange dans le cadre de la Charte paysagère le 6 octobre. Elle a rassemblé plus de 100 personnes.

Projets 2019

1. Gérer le paysage

1.1. Améliorer la prise en compte du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire

- *Charte paysagère : accompagnement du bureau d'étude Arpayge qui a été choisi pour l'établissement de la charte paysagère. L'analyse contextuelle a été réalisée en 2018. En 2019, des recommandations découlant de l'analyse contextuelle seront proposées au Comité de pilotage. Un temps de consultation et de validation par la population est prévu lors de la sélection des recommandations. Elle peut prendre différentes formes : balade paysage, réunion…*
- *Accompagner les demandes de permis par des remises d'avis*
- *Relayer les outils régionaux auprès des autorités communales et vice-versa*

2. Préserver l'espace rural et le cadre de vie

2.1. Valoriser les patrimoines

- *Participer au groupe de travail « monuments funéraires » qui pourrait se mettre en place prochainement avec des représentants du conseil communal et de la commission de gestion*
- *Restaurer du petit patrimoine lié à l'eau (lavoirs de Lischert et du Koun à Nobressart)*
- *Créer 20 panneaux touristiques pour la mise en valeur des moulins, lavoirs et fontaines*

3. Promouvoir les paysages

3.1. Sensibiliser les différents acteurs du territoire

- *Organiser des balades paysagères : suite au succès de la balade paysage à Tontelange en 2018, une ou plusieurs balades paysages pourront être organisées dans d'autres villages.*

1. Contribuer au développement d'une agriculture durable

- Étudier la faisabilité de mise sur pied d'une banque foncière : ce point n'a pas été abordé ;
- Sensibiliser le monde agricole sur les enjeux environnementaux ;
  - ✓ mettre en place un programme « zérophyto » en collaboration avec la commune d'Attert et les agriculteurs belges et grand-ducaux : de nombreuses réunions ont été nécessaires avec l'administration wallonne, le cabinet du ministre de l'Agriculture, les centres pilotes et autres services compétents en la matière et les 3 Parcs naturels concernés pour la mise au point de ce projet qui a démarré officiellement le premier décembre 2018 sur le PNVA sous le nom de Générations Terre,
- Informer le grand public sur le travail des agriculteurs notamment par la publication d'articles rédigés par Paul Depauw, secrétaire du Comice Agricole d'Arlon, dans la rubrique instaurée en 2015 « En direct de la ferme » dans le Courrier du Parc. **Deux thèmes** ont été abordés en 2018 : « Retour vers le futur ! » article sur l'importance des circuits courts et présentant en quelques mots le projet de coopérative et « 60 années de Politique Agricole Commune ».

2. Soutenir les initiatives locales, inventer de nouveaux modes d'activité en milieu rural et agir pour la création d'emplois

2.1. Accompagner les initiatives économiques partageant les valeurs Parc naturel

- Soutenir et encadrer des idées innovantes et l'émergence de nouveaux types d'activités sur le territoire ;
  - ✓ soutien à l'asbl Au Pays de l'Attert pour l'encadrement de quelques producteurs laitiers souhaitant se lancer dans la **création d'une laiterie fromagerie** coopérative à finalité sociale au sein du territoire attertois en vue de valoriser la production laitière en circuit court et vente directe :
    - mise en place d'un groupe de travail avec les producteurs intéressés et quelques citoyens et encadré par Credal et Diversiferm,
    - réalisation d'une enquête en ligne sur les besoins des habitants : plus de 450 réponses,
    - visite de la fromagerie des Tourelles et du Vieux Moulin à Battice,
    - présentation du projet à l'administration communale d'Attert pour le choix du lieu, du type de bâtiment et de

son financement,

- organisation d'une séance d'information « un bon lait de fromagerie » le 19 octobre donnée par le Pôle Fromager EPASC : une dizaine de participants,
- constitution de la coopérative devant notaire,
- rédaction au nom de la commune d'Attert d'un dossier dans l'appel à projets « Hall relais agricole » lancé par la Région wallonne. Le dossier fait partie des trente dossiers recevables. La sélection aura lieu en février 2019,

- Faire connaître les jeunes entrepreneurs, artisans ou artistes du territoire : présentation de leur activité dans le Courrier du Parc dans la rubrique « **Savoir-faire** » : Couture en douceurs, CosmEthique, le Moulin de Nobressart, Marianne Lorach et ses ateliers « Arc-en-ciel » ainsi que Nadine Humblet et ses ateliers « Les Céramies ».

Savoir-faire

Couture en douceurs

Cosmétique

2.2. Valoriser les filières, produits et savoir-faire locaux

- Favoriser les circuits courts et la consommation locale lors d'évènements :
  - ✓ à la **Fête du Parc** à Nobressart, très belle mise en valeur des produits locaux au du petit déjeuner organisé par le Comité fleuri, pour le repas et tout au long du week-end,
  - ✓ pour **l'accueil de réunions** entre parcs naturels ou partenaires de projets européens.

3. Développer et soutenir une offre culturelle audacieuse et ouverte et valoriser l'identité culturelle francique-mosellane

3.1. Soutenir l'initiative des acteurs culturels et associatifs sur le territoire et les mettre en réseau

- Soutenir les créations culturelles et artistiques sur des thématiques spécifiques du territoire ;
  - ✓ dans le cadre du projet de valorisation des zones humides, « Itinérance Aquatique », **l'atelier de théâtre de Lottert** a travaillé le thème de l'eau durant l'année scolaire 2017-2018 et a présenté sa pièce de théâtre lors de la Fête du Parc en 2018. **10 adultes et 5 adolescents inscrits**,

- ✓ un **concours photo transfrontalier**, dans le cadre du projet Interreg « Itinérance Aquatique », a été lancé sur les territoires des six parcs partenaires. Ouvert à tous les photographes amateurs quels que soient leur âge et le matériel utilisé, les photos devaient impérativement être prises sur le territoire de l'un des six parcs naturels. Six catégories étaient proposées : faune, flore, paysage et patrimoine, moins de 16 ans et groupes scolaires ou extrascolaires. 239 photos ont été reçues et 17 prix seront attribués à Esch-sur-Sûre lors de la journée mondiale des zones humides, le 3 février 2019,

© Julie Bourgeois

- Renforcer la mise en réseau des acteurs associatifs et accompagner les initiatives ;
  - ✓ la **20e coupe de la Vallée** et le **8e tournoi de tennis de table** pour les clubs belges et luxembourgeois de la vallée de l'Attert se sont déroulés respectivement en juillet et en septembre, tous les deux à Beckerich,
  - ✓ coordination **des balades au clair de lune proposées par les Syndicats d'Initiative** du Val d'Attert, de Préizerdaul, de Ell et par l'asbl d'Millen

    Saison 2017 — 2018

    Les deux premières balades ont eu lieu à Beckerich et Thiaumont en novembre et décembre 2017 et ont rassemblé respectivement 49 et 120 participants. La troisième a eu lieu à Colpach-Bas en février et s'est concentrée sur le château et son parc avec de la musique à la pause. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. La dernière de la saison a eu lieu début mars à Reimberg et prévoyait un circuit pour adultes et une chasse au trésor encadrée pour les enfants. Il a neigé une heure avant le début de la marche, ce qui a refroidi certains participants, surtout belges. Une trentaine d'adultes et une quinzaine d'enfants étaient néanmoins présents.

    Saison 2018 — 2019

    La première balade de la saison a eu lieu à Nothomb. Le mauvais temps étant de la partie, une trentaine de participants étaient présents.

    Deux autres balades sont prévues début 2019, à Ell et Beckerich. Cette dernière balade se fera à l'aube et non au coucher du soleil, avec petit déjeuner.

3.2. Inviter la culture sur le territoire

- Mettre sur pied des animations et manifestations valorisant le patrimoine, l'histoire et les savoir-faire locaux :
  - ✓ dans le cadre du projet « Itinérance Aquatique », une **journée de valorisation d'une zone humide** a été organisée en 2018 à Nobressart. Cette action de grande envergure a été jumelée à la Fête du parc,
    - – choix du site : l'étang et le moulin de Nobressart, avec des animations sur la plaine et dans les granges et rues du centre du village,

- recherche d'artistes avec l'aide de la direction artistique, afin de créer un parcours diversifié dans le village. Différents types de prestations ont été retenus (spectacle jeune public, déambulatoire, structures sonores…) ,
- rencontres avec les habitants, l'asbl La Fontaine, les artisans et l'école du village afin de les impliquer dans l'organisation de ce grand évènement,

✓ Dans le cadre du projet « Itinérance Aquatique », un appel d'offres a été lancé en décembre 2018 pour la création et l'installation d'une œuvre d'art pérenne au marais de Grendel,

- Accueillir des évènements multiculturels :

✓ organiser la 21e édition du festival « Musique dans la Vallée »

Cette **21e édition de ce festival transfrontalier** a remporté un vif succès en attirant plus de 1250 personnes sur l'ensemble des six concerts et a réservé de belles rencontres musicales. Comme chaque année, elle a mis à l'honneur la voix sous toutes ses formes. Le festival a bénéficié de nombreux articles dans la presse belge et luxembourgeoise, interviews radios et d'un très beau reportage sur TV Lux,

- Investir de nouveaux sites :

✓ mise en valeur de l'étang de Nobressart par l'intégration de spectacles et artisans lors de la Fête du parc.

3.3. Valoriser l'identité culturelle francique-mosellane

- Organiser la **6e rencontre des conseils communaux** de la Vallée de l'Attert en automne 2017 après les élections communales au Grand-duché de Luxembourg ;

✓ cette rencontre a lieu en principe tous les deux ans à tour de rôle dans l'une des communes. En 2018, elle devait se faire à Beckerich et une date avait été retenue en mai, mais suite au décès de Camille Gira cette semaine-là, l'animation a été reportée. Etant donné les élections du côté belge en octobre 2018, il a été décidé de la reporter en mars 2019 et d'inviter les nouveaux conseillers,

- Mettre sur pied une **conférence sur la toponymie** : le 25 octobre, 48 personnes ont assisté à la conférence donnée par Albert Conter sur l'origine des localités de l'Arelerland et la signification de certains lieux-dits du territoire attertois. En première partie, Louis Stephany a abordé l'hydronymie de la commune ;
- Collaborer à la création de **panneaux expliquant le nom des rues** dans le village de Heinstert, projet coordonné par le comité d'histoire « Heinstede son histoire » qui a obtenu un soutien financier de la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de l'opération « Vis mon village ! » : les panneaux ont été inaugurés en septembre 2018. Le budget accordé par la FRB a permis d'imprimer une brochure reprenant les panneaux réalisés. Cette brochure est disponible au PNVA.

4. Valoriser le territoire en développant un tourisme durable et diffus et promouvoir une image « Parc naturel »

4.1. Accompagner les hébergements touristiques dans leur démarche environnementale et en faire des relais d'informations « Parc naturel »

- Accompagner les hébergements afin de diminuer leur empreinte écologique en leur proposant un plan d'action suite à une visite de leur hébergement et un audit ;
  - ✓ les **hébergements touristiques** du territoire ont été démarchés pour le projet Interreg « AGRETA ». Ils ont été visités individuellement par les chargés de mission afin de leur présenter le projet et de comprendre leur hébergement et leurs attentes par rapport au projet. Les Parcs naturels de la Vallée de l'Attert et de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier ont réalisé ces visites en partenariat,
  - ✓ les hébergements le souhaitant ont pu bénéficier d'un audit d'éco-gestion, développé par le projet Interreg Ardenne Attractivity (France-Wallonie-Flandre) et appliqué par les chargés de mission AGRETA,
  - ✓ les hébergements participant au projet ont été invités aux **Journées de l'Ardenne**, organisées au stade de foot de Sedan dans le cadre du projet AGRETA,
  - ✓ les hébergements ont été invités à participer à une journée dédiée à **l'écoconstruction** (qui a dû être annulée suite à un manque de participants). Une petite enquête a été réalisée pour déterminer leurs souhaits en matière de formation dans le cadre d'AGRETA et deux formations sont déjà prévues pour l'année 2019,
- Mettre à disposition des hébergements une malle d'observation, un carnet pédagogique, un listing des guides nature et des producteurs locaux ;
  - ✓ les chargés de mission du projet « AGRETA » ont travaillé sur le contenu d'une **malle pédagogique « nature »** qui a été mise à disposition des touristes par le biais des hébergements. Ces malles comprennent des loupes, livres de reconnaissance (en français, allemand et néerlandais), des jumelles… **5 malles** ont été distribuées sur le territoire du PNVA,
  - ✓ une liste reprenant d'une part les producteurs locaux et d'autre part les guides nature du territoire sera ajoutée dans le courant de l'année 2019,

- établir un guide de « **bonnes pratiques** », rassemblant des gestes simples à accomplir au quotidien et à la portée de tous. Plusieurs réunions de réflexion se sont tenues en 2018 entre les chargés de mission du projet AGRETA pour la rédaction de ce code. Il sera finalisé en 2019,
- faire de ces hébergements des **relais d'informations** des activités du Parc. Chaque hébergement reçoit désormais un exemplaire du Courrier du Parc qu'il met à disposition de ses locataires.

4.2. Promouvoir les modes de déplacements doux pour la découverte du territoire

- Effectuer un **entretien régulier des sentiers et chemins** sur le territoire et du balisage ;
  - ✓ ce travail est effectué par les bénévoles du Syndicat d'initiative du Val d'Attert,
  - ✓ à la demande du ministère grand-ducal du Tourisme, le tracé de la balade transfrontalière au départ d'Oberpallen doit être modifié pour des raisons de sécurité : cela a nécessité plusieurs réunions et visites de terrain avec les élus et services techniques des communes de Beckerich et d'Arlon. Les travaux seront effectués au printemps 2019,
- Développer avec les acteurs touristiques des **séjours à thème** et de **nouveaux itinéraires** pour tout type de vélo et pour cavaliers ;
  - ✓ suivi avec la commune de l'élaboration du **W9** (Itinéraire régional de longue distance n° 9) qui va se développer entre Martelange et Torgny. Cet itinéraire cyclable touristique prévoit la traversée de la commune d'Attert ainsi qu'une boucle thématique sur le territoire. Le PNVA a participé aux différentes réunions d'élaboration du tracé et a rédigé le dossier de la boucle thématique avec photo de chaque carrefour et l'estimation des critères du W9 (sécurité, intérêt paysager…),
  - ✓ les chargés de mission du projet Interreg « AGRETA » ont recensé l'ensemble des **parcours équestres** sur leur territoire ainsi que les hébergements équestres. Ils ont également pris contact avec des organismes connaissant bien ce secteur. Le premier tracé passant par l'ensemble des territoires des partenaires a été défini,
- Coordonner et promouvoir l'ensemble des itinéraires de promenade par le renouvellement des panneaux de départ des promenades dans les villages du territoire ;
  - ✓ sur proposition du Syndicat d'initiative du Val d'Attert, il a été décidé de renouveler les panneaux de départ installés dans les villages. La structure en bois étant toujours correcte, c'est uniquement le panneau central qui a été renouvelé. Onze panneaux ont ainsi été conçus. Ils reprennent le tracé des balades du village concerné ainsi que quelques éléments à voir avec une photo. La distance, le dénivelé ainsi que le balisage sont indiqués. Un médaillon reprend également le tracé de toutes les balades disponibles sur le territoire d'Attert,
  - ✓ un panneau reprenant les nouvelles balades dans la forêt d'Anlier a été conçu. Il a été installé près de la ferme d'A

Yaaz qui est le point de départ de ces balades réalisées dans le cadre du projet de Massif forestier de la Grande Forêt d'Anlier. Les panneaux ont été imprimés et installés au printemps 2018,

- ✓ Dans le cadre du projet AGRETA, une réflexion a été menée pour la valorisation des circuits pédestres et cyclistes des territoires. Une brochure expérientielle va être mise en place dans le courant de l'année 2019,
- ✓ Rédaction de textes pour le nouveau topoguide du **GR15,**

- Réaliser un balisage cohérent sur tout le Parc naturel ;
  - ✓ afin d'améliorer le balisage et d'intégrer les nouveaux tracés de balade, un **inventaire** de tous les endroits devant être marqués a été réalisé par les bénévoles du Syndicat d'initiative du Val d'Attert,
- Informer le Conseil Communal ou toute autre assemblée de toutes les actions effectuées dans le cadre des déplacements doux (balades balisées, circuits vélo, cavaliers, VTT…) : présentation devant la **CLDR** de tous les itinéraires de mobilité douce du territoire.

4.3. Assurer la promotion du territoire du Parc en tant que destination touristique verte

- Informer le public par la mise en place d'une politique d'édition et de diffusion de l'information ;
  - ✓ dans le cadre du massif forestier de la Grande Forêt d'Anlier :
    - **diffusion des dépliants** de balades pédestres et cyclo,
    - première réunion pour le développement d'une **application mobile** pour le téléchargement des circuits permettant des choix multi-critères et proposant le téléchargement de parcours à la carte,
- Élaborer et installer des outils de sensibilisation au patrimoine naturel, paysager ou culturel (panneaux didactiques de découverte du territoire, circuits thématiques) :
  - ✓ **circuit de découverte** de la Réserve Naturelle Domaniale de la Nothomb. En collaboration avec le DNF, le projet consiste en l'aménagement de 140 m de prairies dans la RND pour relier deux chemins existants afin de créer une boucle de promenade de 2 km partant du village de Nothomb (installation de caillebotis et d'une passerelle ainsi que de panneaux didactiques sur la faune et la flore). En 2018 : constitution du dossier et débroussaillage de la zone.

Projets 2019

1. Contribuer au développement d'une agriculture durable

- *Promouvoir une agriculture préservant les ressources naturelles notamment en préservant la qualité des sols*
  - ✓ *Mettre en place un programme de réduction des pesticides dans le cadre du projet « Générations Terre » en collaboration avec la commune d'Attert et les agriculteurs belges et grand-ducaux. L'objectif du projet est de montrer aux agriculteurs qu'il est possible de cultiver de manière rentable tout en diminuant de manière significative l'utilisation des produits phytosanitaires dans leurs exploitations agricoles. A travers cet objectif, le projet vise à améliorer la durabilité des exploitations agricoles par la diminution ou la suppression du recours aux produits phytosanitaires. Cette réduction sera rendue possible par un changement des pratiques agricoles facilité par un accompagnement personnalisé des agriculteurs volontaires et une animation territoriale adaptée aux attentes des agriculteurs. Le projet se déroulera au sein de trois Parcs naturels pilotes : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne et le Parc naturel de la Vallée de l'Attert. Les objectifs quantitatifs ambitieux visent une diminution de 30 % de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les 2 ans qui suivent le démarrage du projet et une diminution de 50 % après 5 ans.*
- *Privilégier une agriculture transfrontalière harmonieuse en concertation avec le Grand-duché*
- *Informer le grand public sur le travail des agriculteurs par la publication de divers articles*

2. Soutenir les initiatives locales, inventer de nouveaux modes d'activité en milieu rural et agir pour la création d'emplois

2.1. Accompagner les initiatives économiques partageant les valeurs « parc naturel »

- *Soutenir et encadrer des idées innovantes et l'émergence de nouveaux types d'activités sur le territoire :*
  - ✓ *en collaboration avec l'asbl Au Pays de l'Attert, soutenir la mise en place d'une coopérative à finalité sociale à l'initiative de six agriculteurs de la commune d'Attert et autant de citoyens désireux de rétablir un lien socio-économique direct entre les agriculteurs et les consommateurs locaux. Elle a pour objet social la transformation et la commercialisation du lait mais aussi via un magasin du terroir de tous produits agricoles issus principalement d'une agriculture locale favorisant les circuits courts.*
- *Faire connaitre les jeunes entrepreneurs du territoire : présentation de leur activité dans le Courrier du Parc*

2.2. Valoriser les filières, produits et savoir-faire locaux

- *Favoriser les circuits courts et la consommation locale lors d'évènements*

- *Soutenir la coopérative de la Côte rouge qui prévoit dans ses bâtiments un magasin du terroir*

3. Développer et soutenir une offre culturelle audacieuse et ouverte et valoriser l'identité culturelle francique-mosellane

3.1. Soutenir l'initiative des acteurs culturels et associatifs sur le territoire et les mettre en réseau

- *Soutenir les créations culturelles et artistiques sur des thématiques spécifiques au territoire :*
  - ✓ *Créer une œuvre pérenne afin de valoriser le Marais de Grendel et la dynamique transfrontalière*
- *Renforcer la mise en réseau de ces acteurs associatifs et accompagner de nouvelles initiatives :*
  - ✓ *9e tournoi de tennis de table et 21e tournoi de football pour les clubs belges et luxembourgeois de la vallée de l'Attert*
  - ✓ *Coordonner les balades au clair de lune et au lever du soleil proposées par les Syndicats d'Initiative du Val d'Attert, de Préizerdaul, de Ell, la Commission culturelle de Redange et par l'asbl d'Millen*

3.2. Inviter la culture sur le territoire

- *Mettre sur pied des animations et manifestations valorisant le patrimoine, l'histoire et les savoir-faire locaux :*
  - ✓ *Mettre en évidence la rénovation du centre européen Robert Schuman à l'occasion des Journées du Patrimoine sur le thème « Le patrimoine sur son 31 ! ».*
- *Accueillir des évènements multiculturels*
  - ✓ *Organiser la 22e édition du festival Musique dans la Vallée*
  - ✓ *Organiser un évènement autour du thème de la forêt dans le cadre du massif forestier « La grande Forêt d'Anlier » en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon*

3.3. Valoriser l'identité culturelle francique-mosellane

- *Organiser la 6e rencontre des conseils communaux de la Vallée de l'Attert qui se fera au printemps 2019 sur le territoire de la commune de Beckerich, ce qui permettra aux nouveaux conseillers des quatre communes grand-ducales partenaires de prendre connaissance des projets menés sur le territoire*
- *Intégrer une conférence sur l'histoire de la région dans les rendez-vous du Parc*

4. Valoriser le territoire en développant un tourisme durable et diffus et promouvoir une image « Parc naturel »

4.1. Accompagner les hébergements touristiques dans leur démarche environnementale et en faire des relais d'informations « Parc naturel »

- *Accompagner les hébergements afin de diminuer leur empreinte écologique en leur proposant un plan d'actions suite à une visite de leur hébergement, et un audit (facultatif)*
- *Mettre à disposition des hébergements des équipements innovants afin de diminuer leur consommation énergétique et d'autres pour augmenter la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes, bandes fleuries…)*
- *Etablir un code de « bonnes pratiques du touriste dans un Parc naturel » à destination des hébergeurs et des touristes*
- *Compléter la malle d'observation mise à disposition des hébergements par un jeu des six familles, un listing des guides nature et des producteurs locaux*
- *Faire de ces hébergements un relais d'informations mettant en évidence les richesses locales comme les sites naturels, les produits locaux, les évènements culturels*
- *Faire de ces hébergements des relais d'informations des activités du Parc*

4.2. Promouvoir les modes de déplacement doux pour la découverte du territoire

- *Effectuer un entretien régulier des sentiers et chemins sur le territoire et de leur balisage en collaboration avec les parrains des circuits via le Syndicat d'initiative*
- *Modification du tracé de la balade transfrontalière au départ d'Oberpallen pour répondre à une exigence du ministère grand-ducal du Tourisme*
- *Baliser une nouvelle balade VTT au départ de Heinstert*
- *Réaliser un balisage cohérent sur tout le Parc naturel : en 2018, un inventaire de chaque emplacement de balise a été réalisé par le SI et les parrains des différents circuits. Cet inventaire a permis d'identifier les balises à remplacer et les nouveaux poteaux à installer afin de baliser correctement chaque circuit. Les supports ont également été inventoriés. Un balise est donc prévue à chaque carrefour plus une quelques mètres plus loin pour confirmer qu'on est sur le bon chemin. L'installation des nouveaux poteaux indicateurs et des balises est prévue pour 2019.*
- *Circuit de découverte de la Réserve Naturelle Domaniale de la Nothomb : le projet consiste en l'aménagement de 140 m de prairies dans la RND pour relier deux chemins existants afin de créer une boucle de promenade de 2 km partant du village de Nothomb. Afin de relier ces deux chemins, l'aménagement consistera en :*
  - ✓ *l'installation de caillebotis en bois entre la rivière et le chemin vicinal n°75 afin que les promeneurs puissent circuler les pieds au sec comme le site est humide*
  - ✓ *la construction d'une passerelle piétonne au-dessus de la Nothomberbaach*
  - ✓ *un aménagement au sol léger entre le chemin vicinal n°74 et la passerelle afin d'éviter que les promeneurs s'écartent du sentier.*

- ✓ *l'installation de panneaux didactiques qui permettront de découvrir la flore et la faune du lieu*

- *Informer le Conseil Communal ou toute autre assemblée de toutes les actions effectuées dans le cadre des déplacements doux (balades balisées, circuits vélo, cavaliers, VTT…)*
- *Créer un circuit « Natur'Accessible » dans le bois du Dahreck (site Natura 2000) à Metzert. Le circuit sera aménagé afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (parking aménagé, accessibilité) mais aussi aux autres usagers pédestres. Des panneaux didactiques agrémenteront la balade en mettant en évidence la biodiversité du lieu (zone humide, blaireau, oiseaux, flore). Des aires de repos sont également prévues.*

4.3. Assurer la promotion du territoire du Parc en tant que destination touristique verte

- *Informer le public par la mise en place d'une politique d'édition et de diffusion de l'information*

  Dans le cadre du massif forestier de la Grande Forêt d'Anlier :

  - ✓ *Développement d'une application mobile pour le téléchargement des circuits permettant des choix multi-critères et proposant le téléchargement de parcours à la carte*
  - ✓ *Participation à la réalisation et la diffusion d'un film touristique de la Grande Forêt d'Anlier*
- *Elaborer et installer des outils de sensibilisation au patrimoine naturel, paysager ou culturel :*
  - ✓ *Circuit Natur'accessible*
  - ✓ *Panneau d'information sur la borne frontière le long de la balade pédestre balisée à Nothomb (suite remarque promeneur)*
  - ✓ *Panneau spirale à insecte au verger maya*
  - ✓ *Panneau décrivant les espèces de chauve-souris devant certaines églises*
  - ✓ *Panneau explicatif sur le crapauduc*
  - ✓ *Panneau d'accueil à la Leck (à la demande des villageois)*
  - ✓ *Panneau explicatif sur les jardins partagés en permaculture à Post*
  - ✓ *…*

1. Mieux faire comprendre le territoire

- Poursuivre l'offre d'animations pédagogiques de découverte du territoire :
  - ✓ Pour les enfants et les jeunes, en organisant des animations scolaires, des animations « Nature » les mercredis après-midi et le stage Junior Rangers,

Date	Thème	Public	Nombre
Période scolaire	Découverte durant 24 après-midis du territoire du parc, sa faune et sa flore au travers de jeux, d'expériences et d'observations.	Mercredis « Nature » pour les enfants 8 à 12 ans	14 enfants
25 janvier	« Les animaux en hiver »	classe de 5e et 6e primaires de Thiaumont	14 élèves
26 janvier	« Les signes du printemps » et « peinture au chou »	3e et 4e primaires d'Enov'A	19 élèves
6 février	« Les animaux en hiver » et « Le bois »	3e et 4e primaires d'Enov'A	19 élèves
20 février	« Géologie » et « Bois »	5e et 6e primaires de Thiaumont	14 élèves
22 février	« Les animaux de la banquise »	1re et 2e années primaires	17 élèves
13 & 15 mars	« Economiser l'eau »	Guichet de l'Energie à Arlon pour les 3e et 4e primaires	90 élèves
19, 20 & 22 mars	Spectacle « L'Eau cassée » par le Chakipesz théâtre	maternelles de toutes les écoles communales de la commune d'Attert	371 élèves
22 et 23 mars	« Les grenouilles »	maternelle de Mme Isabelle de Thiaumont	15 élèves
27 mars	« Le printemps »	maternelle de Mme Isabelle de Thiaumont	15 élèves
30 mars	« Le blaireau »	5e et 6e primaires de l'école de Thiaumont	14 élèves
30 mars	« La géologie »	3e et 4e primaires de l'école de Thiaumont	21 élèves
18 avril	Le Burgknapp	3e et 4e primaires de l'école de Heinstert	19 élèves
2 mai	« La rivière »	3e et 4e primaires de l'école de Heinstert	19 élèves
4 mai	« Les poissons » et « Le bois »	1re, 2e et 3e primaire de l'école de Nobressart	23 élèves
7 mai	« Le printemps »	5e et 6e primaires de Thiaumont	14 élèves
8 mai	« Les tritons »	5e et 6e primaires de Thiaumont	14 élèves

Date	Thème	Public	Nombre
11, 14 et 15 mai	visite guidée de « Voyage au cœur de l'Attert »	classes maternelles de l'école d'Attert	35 élèves
12 mai	visite de « Voyage au cœur de l'Attert » et animation sur « Les 5 sens en forêt »	école spécialisée d'Anderlues	30 élèves
22 mai	« Les 5 sens en forêt »	école maternelle de Bruxelles-Ixelles	74 élèves
19 juin	« Le bois »	5e primaire de Heinstert	12 élèves
25 juin	« Le bois »	5e primaire d'Attert	15 élèves
26 juin	« La rivière »	3e primaire de Barnich-Sterpenich et l'école primaire de Gembes lors de la remise des brevets de Benjamin	23 élèves
27 juin	visite de « Voyage au cœur de l'Attert »	3e primaire de Heinstert	24 élèves
28 juin	visite de « Voyage au cœur de l'Attert »	3e et 4e années de l'école communale de Hondelange	23 élèves
28 juin	« Cuisine sauvage et bois »	Accueil familial de Libramont	10 adolescents
du 2 au 6 juillet	Zéro déchet : journée avec les gardes forestiers, visite du centre de tri de Habay, chantier au Marais de Grendel, fabrication d'un totem « déchets », géocaching, chasse aux fossiles…	Junior Rangers, adolescents de 12 à 14 ans	14 adolescents
13 juillet	« Cuisine sauvage »	stagiaires de « Aux Talents cachés »	(23 enfants
24 juillet	visite guidée du centre de visite	stagiaires de « Aux Talents cachés »	30 enfants
7 août	« Le cycle de l'eau »	stagiaires de « Aux Talents cachés »	30 enfants
14 août	« Animaux de la forêt »	asbl La Bourriche	17 adolescents
24 août	« Les insectes »	stagiaires de « Aux Talents cachés »	13 enfants
11 septembre	« Les plantes tinctoriales »	5e et 6e primaires de Tontelange	16 élèves
13 septembre	« Fabrications de produits ménagers biodégradables »	3e et 4e primaires de Tontelange	18 élèves
17 septembre	« Le paysage »	3e et 4e primaires de Tontelange	18 élèves
19 et 20 septembre	« La carte d'identité du village »	3e et 4e années primaires de Heinstert	18 élèves
2 octobre	« Le paysage »	3e et 4e années primaires de Nobressart	19 élèves

Date	Thème	Public	Nombre
9 octobre et 6 novembre	« La carte d'identité du village »	3e et 4e années primaires de Nobressart	19 élèves
11 octobre	« Les oiseaux des jardins »	classes de maternelle de Metzert	30 élèves

- ✓ pour le grand public, lors de balades à thèmes, de formations, de conférences et en partenariat avec des manifestations plus importantes : Nuit de la chouette, Aube des oiseaux…

  En plus de ces activités, le Parc naturel a poursuivi ses « Rendez-vous du Parc naturel » en proposant une fois par mois une conférence, un spectacle, un atelier ou un film,

Date	Thème	Nombre
25 janvier	« En route vers le zéro déchet » avec zero waste Luxembourg et Sophie Decembry. Exposé puis démonstration de fabrication de pastilles pour lave-vaisselle	22 personnes
2 février	Balade au Clair de lune à Colpach-Bas	≈ 50 personnes
22 février	« Les petits mammifères de nos régions », conférence donnée par Vinciane Schockert	19 personnes
3 mars	Balade au clair de lune à Reimberg (Préizerdaul)	≈ 30 adultes et 15 enfants
22 mars	Film « L'Or bleu » de Damien de Pierpont	17 personnes
22 mars au 6 avril	Exposition « Des zones humides à préserver »	48 personnes
19 avril	Printemps sans pesticides - Film « La mort est dans le pré »	12 personnes
21 avril	Printemps sans pesticides - Visite du cimetière de Tattert pour mettre en évidence la richesse faunistique du lieu avec JP Jacob	12 personnes
21 avril	Printemps sans pesticides - Atelier de fabrication de produits ménagers avec Sophie Decembry	12 personnes
21 avril	Printemps sans pesticides - Visite des jardins partagés de Post	15 personnes
24 avril	Formation ornithologie de base	38 personnes
26 avril	Printemps sans pesticides - Conférence gesticulée « Six pieds sous l'herbe »	18 personnes
27 avril	Atelier de greffage de pommiers au Moulin de Nobressart par P. Linster	22 personnes
1er mai	Aube des oiseaux à Nobressart	14 personnes

Date	Thème	Nombre
21 mai	Formation en botanique de base	23 personnes
31 mai	« L'abeille au fil des saisons » par Thierry Goffette	19 personnes
24 juin	Balade nature par Jacques Lamury lors de la Fête du Parc	≈ 50 personnes
25 août	Nuit de la chauve-souris	37 personnes
20 septembre	Film « Au rythme des marais » de Jan Haft suivi d'un échange autour du Marais de Grendel avec Elisabeth Tonglet	10 personnes
6 octobre	Balade paysagère du village de Tontelange	+ 100 personnes
25 octobre	Conférence sur l'origine des localités de l'Arelerland et la signification de certains lieux-dits du territoire attertois par Alfred Conter et Louis Stephany	48 personnes
24 novembre	Balade au clair de lune à Nothomb	≈ 30 personnes
29 novembre	Projection des 15 films amateurs 2018 du Festival International Nature Namur. Après la projection, le public pouvait voter pour les films qu'il avait préférés. Ce moment a également permis un échange entre les différentes personnes présentes	40 personnes

- Gérer et animer la scénographie de la Maison du Parc ;
  - ✓ accueil de groupes pour une visite guidée : **169 personnes**,
  - ✓ gestion de l'occupation des salles R Schuman et du relais Postal (réunions, conférences, concerts, formations…),
  - ✓ achat de deux pièces de faïence provenant d'Attert : un plat ovale au décor au trèfle et une cafetière tronconique, Cette faïence fabriquée par les Poncelet retrouve ainsi ses origines.
- Encourager et soutenir les initiatives locales en adéquation avec l'esprit Parc ;
  - ✓ l'équipe technique du PNVA a aidé **au montage de plusieurs dossiers** :
    - Hall Relais Agricole et Commune Zéro déchet introduit par la commune (appel lancé par la Région wallonne),
    - permis pour le creusement de mares introduit par un agriculteur,
    - suivi du projet de plantation et rédaction du cahier des charges pour la plantation de 2604 plants de haies, 101 arbres haut-jet et 25 fruitiers + rédaction de la demande de subvention pour la plantation de haies et de fruitiers pour Jean-François Kessler,
- Mettre à jour le centre de documentation (bibliothèque) : les nouveaux documents sont enregistrés au fur et à mesure ;

- Faire connaître l'existence du Centre de documentation et du Centre de prêt de matériel : les inventaires ont été mis sur le serveur et sont accessibles à toute l'équipe. La liste du matériel didactique a été envoyée aux écoles de la vallée ;
- Accueillir et répondre aux demandes de stages, d'information ou de recherches scientifiques ;
  - ✓ le PNVA a accueilli comme stagiaire, **Camille Heurion**, une élève du lycée Nature de La Roche-sur-Yon (France). Elle a réalisé l'inventaire et la confection de la malle « Pédag'eau », animé le cycle de l'eau à l'école primaire de Nobressart et préparé d'autres animations pour la 2e partie du stage qu'elle effectuera en 2019.

2. Amplifier la communication

- Informer les différents publics (habitants, élus, instances publiques, partenaires…) sur les actions du Parc par :
  - ✓ l'édition du Courrier du Parc distribué en toutes-boîtes sur le territoire du Parc : **4 éditions**,
  - ✓ la réalisation d'un flyer présentant la Fête du Parc traduit en allemand et distribué sur les communes Grand-Ducales,
  - ✓ la rédaction **d'articles** pour la Fédération des Parcs naturels présentant des projets menés par le PNVA afin de réaliser une brochure sur l'ensemble des Parcs,
  - ✓ la **mise à jour constante du site internet** dédié au Parc naturel www.pnva.be,
  - ✓ l'adaptation de l'offre **aux nouvelles technologies** : page Facebook régulièrement alimentée par les animations du Parc, encodage des événements sur les sites Quefaire.be, Au-fait.be, Out.be, envoi de mailing… et bien entendu les communiqués de presse envoyés aux journalistes et mis en ligne sur la page dédiée sur le site du Parc,
  - ✓ la **diffusion sur l'écran** installé à l'accueil de la commune d'Attert du film réalisé sur le parc, de l'annonce des prochaines activités et d'une rétrospective en images des activités réalisées sur l'année précédente,
  - ✓ la **réalisation d'une capsule vidéo** sur l'abeille sauvage. Cette vidéo est visionnable sur le site du Parc : www.pnva.be/les-projets-du-parc/nature-biodiversite/reseaux-ecologiques/ ou directement sur You Tube : https://www.youtube.com/watch?v=PV1AurBV1LA&feature=youtu.be,
- Organiser des événements de promotion du Parc ;
  - ✓ l'édition 2018 de la Fête du Parc a eu lieu à Nobressart, en synergie avec l'événement culturel et touristique d'Itinérance Aquatique**.** Le programme était très varié et pour tout âge :
    - divers ateliers artistiques, culinaires le samedi après-midi : certains ateliers complets, d'autres moins,
    - inauguration le dimanche fin de matinée : une centaine de personnes et la présence de nombreux partenaires

belges, français et grand-ducaux du projet itinérance aquatique,

- énormément de monde à la balade guidée par Jacques Lamury et à la marche du SI,
- un très beau petit déjeuner mettant à l'honneur les produits régionaux mis sur pied par le comité fleuri du village,
- nombreuses inscriptions au repas mettant à l'honneur les produits locaux,
- boîtes à toucher et jeu de découverte du territoire au stand du parc naturel,
- belles animations nature par la Maison de l'Eau et le Parc de la Haute Sûre grand-ducale,
- représentation théâtrale de l'atelier de théâtre de Lottert,
- instruments géants, spectacles déambulatoires, fixes, pour tous petits ou pour tout âge de qualité,
- atelier d'aquarelle, de pêche, d'impression végétale…
- expositions de photos, aquarelles.

Visiteurs le dimanche : comme l'entrée est gratuite, il n'est pas facile d'estimer le nombre de personnes (2500 à 3000 personnes).

3. Inciter aux démarches globales de développement durable

- Promouvoir les gestes éco responsables lors des évènements, les lieux d'accueil et les hébergements touristiques, mais aussi et surtout chez les particuliers ;
  - ✓ les hébergements touristiques ont pu demander un audit d'éco gestion, créé dans le cadre du projet Interreg France-Wallonie-Vlanderen « Ardenne Attractivity »,
  - ✓ une formation à l'écoconstruction leur a été proposée (annulée due à un manque de participants),
  - ✓ un jeu des six familles, reprenant des gestes à effectuer au quotidien a été créé pour les locataires des hébergements,
  - ✓ le contenu et la forme d'un guide de bonnes pratiques à destination des touristes est en cours de réalisation,
  - ✓ le contenu d'une série de fiches pratiques « éco-conseil » a été écrit, à destination de particuliers et propriétaires d'hébergement.

Projets 2019

1. Mieux faire comprendre le territoire

- *Poursuivre l'offre d'animations pédagogiques de découverte du territoire ;*
  - ✓ *pour les enfants et les jeunes, en organisant des animations scolaires, des animations « Nature » les mercredis après-midi et le stage Junior Rangers,*
  - ✓ *en assurant l'encadrement de deux écoles de la Vallée ayant été retenues dans le cadre de l'appel «Ecoles Wallonie#Demain »,*
  - ✓ *pour le grand public, lors de balades à thèmes, de formations, de conférences et en partenariat avec des manifestations plus importantes (Semaine sans pesticides, Journées wallonnes de l'eau, Nuit de la chouette, Aube des oiseaux, atelier de cuisine sauvage…),*
  - ✓ *poursuite des « Rendez-vous du Parc naturel », tous les derniers jeudis du mois, en proposant des conférences, films, ateliers, spectacles…*

  Déjà programmés pour 2019 :
  - ✓ *film « Océans, le mystère plastique » dans le cadre de « Attert, commune zéro déchet »,*
  - ✓ *film « L'intelligence des arbres »,*
- *Développer des outils de sensibilisation et les porter à la connaissance des différents publics (malle station d'épuration et pédag'eau) ;*
- *Gérer et animer la scénographie de la Maison du Parc avec l'accueil de groupes ;*
- *Encourager et soutenir les initiatives locales en adéquation avec l'esprit Parc ;*
- *Faire connaître l'existence du Centre de documentation (bibliothèque) et du Centre de prêt de matériel ;*
- *Accueillir et répondre aux demandes de stages, d'information ou de recherches scientifiques.*

2. Amplifier la communication

- *Informer les différents publics (habitants, élus, instances publiques, partenaires…) sur les actions du Parc par :*
  - ✓ *l'édition du Courrier du Parc distribué en toutes-boîtes sur le territoire du Parc et envoyé aux personnes qui le souhaitent en dehors du territoire,*

- ✓ *la mise à jour du site internet,*
- ✓ *l'actualisation de la page Facebook,*
- ✓ *l'adaptation de l'offre aux nouvelles technologies par la création de capsules vidéo pour faire découvrir les richesses du parc.*

3. Inciter aux démarches globales de développement durable

- *Promouvoir les gestes éco responsables dans les hébergements touristiques et chez les particuliers ;*
- *Collaborer au projet « Attert, commune zéro déchet ». Depuis avril 2018, Attert fait partie des 20 communes engagées dans une Opération Zéro déchet, une initiative de la Région wallonne pour mettre en place une véritable dynamique de réduction des déchets sur le territoire. En collaboration avec Espace-environnement, l'AIVE et la commune d'Attert, diverses actions sont programmées pour atteindre cet objectif : information aux associations, mise sur pied d'ateliers zéro déchet, Défi famille zéro déchet, conférence, film… ;*
- *Collaborer au projet des jardins partagés en permaculture installés à Post : fourniture de plants, panneaux informatifs, séance d'information… ;*
- *Installer sous le préau de la cour végétale un abri pour les vélos électriques. Cela permettra un accès plus facile lors des locations (pour l'instant, ils sont stockés dans la chaufferie, près de la cave aux chicons).*

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Voie de la Liberté, 107
B-6717 Attert

Tél. : 063/22 78 55
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Avec le soutien de :